

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU Jeudi 14 mars 2024

École primaire Les Roseaux  
Rue de la Mairie, 89100 ROSOY  
03.86.97.95.01  
ce.0890865G@ac-dijon.fr

### Participants

- Mr Roger, enseignant
- Mme Lecourt, enseignante
- Mme Nunes, enseignante
- Mme Veglio, enseignante
- Mme Frigoul, enseignante
- Mme Buchot, enseignante
- Mme Bertin, enseignante et directrice
- Mme Chevillon, délégué des parents
- Mme Jacquemard Gaudissant, délégué des parents
- Mme Boyer Graffin, délégué des parents
- Mr Saulnier, responsable du pôle enfance
- Mme Tolet, Chargée des Affaires Scolaires

### Absents excusés

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Renard, enseignante
- Mme Chappuit, maire de Rosoy
- Mme Rougeron, délégué aux délégués
- Mme Marchand, délégué des parents

➤ La séance débute à 17h33. Mme Bertin remercie les membres présents.

### 1. Approbation du dernier procès verbal

Il est validé par les membres à l'unanimité. Aucune demande de consultation du procès-verbal n'a été formulée par les parents d'élèves.

### 2. Evolution des effectifs

Effectifs 2023/2024

TOTAL de 89-> **87 élèves**

<u>EFFECTIFS 2023 DE MATERNELLE</u>				
<b>32 ELEVES</b>				
PS	MS		GS	
5	13		14	
18 ELEVES DE PS/MS			14 ELEVES DE GS	
HORS INCLUSION				
<u>EFFECTIFS 2023 D'ELEMENTAIRE</u>				
<b>55 ELEVES</b>				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	<b>9</b>	8	<b>14</b>	13
<b>20</b> ELEVES DE CP/CE1		<b>16</b> ELEVES DE CE2/CM1		19 ELEVES DE CM1/CM2

L'école a finalement échappé à la fermeture d'une de ses classes.

Mme Tolet précise que Madame le Maire a apprécié la mobilisation des parents et des enseignants.

L'année prochaine, la répartition des classes imposera la séparation des élèves du niveau CE1 ou CM1.

Concernant les absences, des retards et des « absences aberrantes » ont encore lieu par des familles isolées. Une circulaire concernant la gestion de l'assiduité est en cours d'élaboration avec un renforcement des mesures, notamment de la part de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

### 3. Evaluations Nationales

Les élèves de CP ont fait l'objet d'un point d'étape du dispositif des évaluations nationales, au mois de janvier. Les points de vigilance issus de la synthèse sont les suivants :

#### FRANCAIS

- La lecture à voix haute de mots et de texte
- La compréhension de phrases lues seul(e)
- L'orthographe (écrire des mots dictés)

#### MATHEMATIQUES

- La résolution de problèmes
- La comparaison des nombres
- L'addition en ligne

Les évaluations nationales sont asynchrones à notre livret scolaire trimestriel. Ce qui engendre des rencontres avec les parents tous les deux mois environ. C'est une importante gestion, notamment pour l'enseignante de CP selon Mme Bertin. Cette question sera remontée en réunion des directeurs d'école.

### 4. La coopérative scolaire

#### Bilan Coopérative scolaire 2023/2024

Dépenses		Recettes	
Régie d'avance	600	Marché de Noël	884
Charges de fonctionnement	252	Photos de classe	650
Voyage scolaire	1521	Vente de fromage	465
Voyage scolaire	1837	Vente de chocolat	200
Théâtre CP/CE1/CE2	152	Kermesse	500
Musée 2022/2023	23		
Spectacle 3 chardons (participation famille 62)	290		
Concours Kangourou	171		
Régie d'avance	150		
Gobelet	250		
Charges diverses	20		
Sorties de fin d'année	300		
Cinéma Ecole primaire (participation famille 100)	150		

En bleu, le prévisionnel

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 23/24	Débit	Crédit
Situation COOP au 01/09/2023		4190
Recettes effectives		2000
Recettes prévisionnelles		700
Charges de fonctionnement	270	
Dépenses effectives pour les activités scolaires	636	
Montants alloués à chaque classe	750	
Dépenses prévisionnelles pour les activités scolaires	450	
Dépense prévisionnelle gobelet	250	
Coût du voyage scolaire	3360	
Situation prévisionnelle COOP 30/06/24	5646	6890
		1244

Merci à Mme Frigoul pour son investissement comme mandataire, tant pour ses idées que pour sa rigueur.

Mme Bertin constate que le voyage scolaire accapare l'ensemble des efforts et bénéfices fournis sur deux ans. Les autres classes se cantonnent donc à de modestes sorties scolaires. Ce rythme ne sera pas tenable. Une réorganisation devra être pensée très rapidement.

Mme Tolet fait part de l'incompréhension de la Municipalité quant au don de l'Association Bol d'Air de 270€. Ce don a exclusivement été destiné à réduire la participation financière des familles à 100€ par élève pour le voyage scolaire. La mairie finançant déjà considérablement le voyage, les subventions accordées à cette association n'y étaient forcément destinées.

Les délégués de parents d'élèves, notamment en la personne de Mme Chevillon proposent d'élargir ces actions au cercle familial et/ou aux habitants de Rosoy, avec du porte-à-porte par exemple.

Mme Bertin émet des réserves quant à un investissement supplémentaire de l'équipe enseignante. Une action par période est déjà proposée et demande une gestion de la part de tous. Mme Frigoul ajoute que le but n'étant pas non plus de demander davantage aux familles de l'école. Les familles finiront par « s'essouffler ».

La coopérative scolaire fait en sorte de vendre des articles utiles et sains. La kermesse propose des jeux gratuits et aucun don n'est réclamé aux familles.

Est-ce qu'une association des parents d'élèves et Bol d'Air serait judicieuse afin de mener quelques actions supplémentaires ?

### **Projets & calendrier**

- L'ensemble de l'école élémentaire est allé voir le film d'animation Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci. Le dossier pédagogique proposé a été apprécié par certains élèves. Dommage que le service périscolaire ait été contraint de visionner ce même film durant les vacances d'hiver.
- Le jeudi 21 mars, les élèves du CP au CM2 participeront au Concours Mathématiques Koala/Kangourou. Une épreuve de 26 questions à effectuer en 50 minutes est proposée aux élèves, sur fascicules pour les CP/CE1.
- Le vendredi 22 mars prochain, la Sécurité Routière proposera un parcours à vélo dans la cour de récréation de l'école élémentaire. Un sondage préalable a été passé auprès des familles en décembre. Malheureusement, deux élèves sont finalement sans vélo à ce jour.
- Les élèves de CE2/CM achèveront leur cycle natation au centre nautique Toinot demain. Le bilan est très positif. Bravo !
- Le Conservatoire du Grand Senonais, en la personne de Benjamin Bénard travaille activement depuis le début de l'année scolaire.

La classe de Mme Veglio poursuit son travail sur le thème du Carnaval des animaux, pour un spectacle en salle de mairie à la prochaine période.

Pour la classe des CM, la représentation finale approche à grands pas. En effet, le samedi 6 avril, les élèves de CM1/CM2 feront partie intégrante du spectacle du Conservatoire. Une famille a malheureusement déjà annoncé son absence. Chaque élève dispose de deux places réservées. D'autres places seront en libre-service. Mme Tolet et Mme Chevillon font remarquer la nécessité de dire que ce spectacle est gratuit et que les élèves peuvent être transportés avec un peu d'organisation. Merci à elles.

- Le Sens Volley 89 interviendra de nouveau, en période 5, auprès des élèves de CM1/CM2. Nous changerons d'intervenant sportif en raison de son manque de fiabilité. Sur un cycle de 6 séances, seules 3 ont été dispensées. Une remontée a été faite à l'association.
- Enfin, le voyage à Quiberon de tous les élèves de CM a été présenté aux parents d'élèves. La première partie de la participation financière a été envoyée à l'organisateur. Elle est finalement de 100 € par enfant, grâce à un don exclusivement dédié au voyage scolaire par l'association Bol d'Air.

Les finances de la coopérative scolaire ne pourront être uniquement dédiées au voyage scolaire, organisé tous les deux ans. Cela représente un coût conséquent. Ses fonds doivent également profiter aux autres classes.

- La fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin, en fin de journée. Si les enseignantes s'occuperont effectivement de la buvette, des parents d'élèves seront indispensables à la tenue des stands de jeux. Les inscriptions seront lancées à l'avance. Un foodtruck et une tireuse à bière sont prévues. Une autorisation sera demandée à la mairie.

## **5. Questions diverses**

- Incivilités relevées sur la place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap : elle serait utilisée par des parents non porteurs de la carte et cela empêcherait donc aux parents qui y ont droit de s'y garer. Nécessité peut-être de rendre plus visible cette place spécifique et de faire un rappel ?

Mme Bertin propose de faire un mail à la famille concernant la place PMR de l'élémentaire. Mme Tolet pourra solliciter la gendarmerie pour les horaires concernés. Mr Saulnier et Mme Tolet proposent également d'engager le dialogue avec cette mère d'élève.

- Sécurisation des abords de l'école maternelle et question d'un passage protégé devant la mairie

Un passage piéton pour les habitants de la rue principale de Rosoy est demandé par les délégués de parents d'élèves. Cela sera vu en même temps que la re confection des deux places de stationnement PMR.

Madame Bertin remercie les participants et lève la séance à 18h30.